

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 112

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travaux activement poussés du Bureau promettent un beau succès à cette entreprise.

* * *

La Ligue sociale d'acheteurs nous prie de reproduire un appel dont nous extrayons les passages suivants :

« La crise du chômage sévit cruellement en ce moment. L'initiative privée peut beaucoup pour l'adoucir, en s'efforçant de procurer du travail. A plusieurs reprises la L. S. A. a fait appel à ses membres pour qu'ils atténuent selon leurs moyens le chômage de « morte saison » en réservant les réparations non urgentes pour ces époques de crise. A l'heure actuelle ce devoir devient pressant. Que chacun s'efforce selon ses moyens de procurer du travail, ceux qui le peuvent en passant des commandes; les autres en faisant procéder sans tarder aux réparations courantes, raccommodages, remises à neuf, qui doublent et triplent la durée des objets tout en atténuant la crise du chômage. Que chacun ait conscience de sa responsabilité dans la crise actuelle, et que l'effort collectif qui va être tenté soit secondé et soutenu par l'effort individuel de tous ceux qui ont à cœur — et ils sont nombreux chez nous — la paix sociale et le bien-être de tous. »

* * *

Les journaux fribourgeois ont annoncé que, pour la première fois, l'Université de Fribourg a décerné à une femme le doctorat en droit, en l'accompagnant de la mention *magna cum laude*. Et cette nouveauté, qui doit paraître bien révolutionnaire à nos voisins, est rendue encore plus piquante par le fait que le sujet de cette thèse de doctorat est de la plus pure inspiration suffragiste : *Le suffrage féminin devant le Parlement français*!

Toutes nos félicitations vont à la nouvelle gradée, Mme Cherix-Nisot, qui n'est pas d'ailleurs une inconnue pour nous, non plus que sa thèse, car le Secrétariat genevois des Intérêts féminins a été heureux de pouvoir mettre à sa disposition ses ressources documentaires sur ce sujet.

* * *

Il paraît que M. Proust, député d'Indre-et-Loire à la Chambre française, a déposé un projet de loi ouvrant aux femmes le notariat. On sait, en effet, que s'il existe des femmes avocates, il n'y a point encore de femmes notaires — dans nos pays retardés, s'entend. Et même dans ceux-ci... car nous nous souvenons fort bien d'avoir entendu parler, pendant la guerre, par la propre sœur de l'intéressée, d'une jeune dactylographe qui avait complètement remplacé à la tête de l'étude d'un bourgeois de Haute-Savoie son patron mobilisé, et cela à la satisfaction générale. Et pourtant, il ne doit pas être toujours facile de débrouiller des affaires pour nos voisins d'outre-lac, dont l'habileté fine de ne le cède en rien à celle, proverbiale, des Normands! Mais il ne s'agissait là que d'un remplacement forcé, alors que la proposition de M. Proust va créer une situation de droit.

* * *

L'Association nationale *Pour la Femme*, qui compte des Sections à Rome, à Ancone, à Mantoue, à Vérone, à Pise et dans quelques villes encore de l'Italie centrale, nous a envoyé un très intéressant aperçu de son activité, auquel nous empruntons les renseignements suivants :

Fondée en 1907, cette Association a pour but de faire reconnaître à la femme, par tous les droits légaux que possèdent les citoyens italiens, les droits que possèdent également les hommes, et ceci par l'intermédiaire des organisations d'instruction, d'assistance, d'éducation, ou encore par une action préventive et conciliatrice. Pour atteindre ce but, la Section de Rome notamment a créé diverses œuvres dont voici la liste :

- Une Commission consultative de placement féminin adjointe à l'Office municipal du Travail.
- Des cours spéciaux pour les femmes sans travail.
- Un Secrétariat chargé de défendre les intérêts féminins auprès des pouvoirs publics.
- Une œuvre de protection et d'assistance pour les orphelins de guerre.
- Une Commission spéciale pour le développement et la récréation des ouvrières (vulgarisation de notions d'hygiène, de prévoyance sociale, etc.
- Un atelier d'assistance par le travail.
- Une « Salle pour les Emigrants » à la gare principale.
- Un Secrétariat en rapport permanent avec le Congrès international des Femmes ouvrières.
- Des Secrétariats féminins pour l'assistance aux femmes dans les quartiers populaires.

Une Commission pour combattre l'analphabétisme dans les masses, avec des Centrales dans différents quartiers, des cours, une coopérative de consommation, etc.

Une œuvre d'assistance aux enfants illégitimes et nécessiteux, avec un asile pour les filles-mères, et une organisation de distribution de layettes, des cantines maternelles, etc., etc.

Ajoutons que dans le Comité directeur se rencontrent les noms bien connus dans les milieux féministes de Mmes Schavioni Bosi, Marna Valeri, Laura Casartelli Cabrini, qui fut une des représentantes de l'Italie à la Conférence internationale du Travail à Washington, l'année dernière, conférence au sujet de laquelle elle vient de publier une remarquable brochure.

CORRESPONDANCE

Genève, le 13 janvier 1921.

Chère amie,

Voici, selon votre désir, par écrit, les quelques remarques que je vous ai présentées au téléphone.

Ce que dit votre article sur M. Henri Fazy¹ est exact : M. Fazy n'était pas féministe, et il est peu probable que l'initiative actuelle en faveur des droits politiques des femmes eût rencontré son appui. Néanmoins, dans une occasion importante, celle du maintien de la loi sur les prud'hommes, M. Fazy s'était placé nettement de notre côté. J'assistais à la séance du Grand Conseil où se débattait la question, en 1914, sauf erreur; j'ai oublié la plupart des arguments pour et contre qui ont été énoncés, mais je n'ai pas oublié les débuts du discours de M. Fazy. « Messieurs, a-t-il dit, je ne suis pas féministe, et je crois qu'en vieillissant je le deviens de moins en moins; néanmoins, dans la question qui nous occupe, je ne vois pas pourquoi nous refuserions à des femmes qui travaillent, qui exercent des professions, le droit qu'elles demandent de siéger dans les tribunaux qui ont à se prononcer sur des questions se rapportant à leur profession. »

Lors de la votation — je le tiens d'un témoin oculaire qui se trouvait dans la salle à côté de M. Fazy — celui-ci vota pour le maintien de la loi donnant aux femmes le droit de siéger dans les tribunaux de prud'hommes.

Je crois qu'il est juste de relever cet incident.

Recevez, je vous prie, mes souvenirs très affectueux.

P. CHAPONNIÈRE.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Le Comité Central, qui s'est réuni à Berne, le 23 janvier, sous la présidence de Mlle Gourd, a fixé à Schaffhouse, les 28 et 29 mai, l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Il a pris d'autre part plusieurs décisions concernant la propagande par la presse, la défense des intérêts féminins en matière de salaires et de législation du travail, la formation de nouveaux groupes, etc. Mme Girardet a fait un récit fort intéressant des séances du Comité Exécutif de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes qui ont eu lieu à Londres en décembre dernier. Enfin, le Comité a remis à une Commission spéciale l'organisation du cours de vacances suffragiste de 1921, qui aura probablement lieu en Suisse centrale (rives du lac de Lucerne ou du lac de Zoug) pendant les vacances d'été.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Ceux qui disent que les suffragistes sont gens moroses et ennuyeux se trompent singulièrement! preuve en est les soirées que vient d'organiser avec plein succès l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. La première, qui a eu lieu le 10 janvier, a rassemblé dans notre local une soixantaine de membres de notre Association, d'abord pour entendre une partie musicale due au très aimable concours d'une violoniste de grand talent, suffragiste par-dessus la mesure, Mlle Maggy Breitmayer, et de Mlle Trisconi, pianiste; puis, pour évoquer les souvenirs du Congrès de juin en voyant défiler sur l'écran, en projections lumineuses, des silhouettes bien connues de nos suffragistes genevoises. Un thé qui a permis aux conversations privées de se donner libre cours, a séparé ces deux parties de la soirée. — Les deux autres avaient été organisées les 15 et 16 janvier, à la Maison Communale de Plainpalais par deux membres dévoués de la Commission des Finances du Comité de l'Initiative, Mlle Mooser et M. Naef, au

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 janvier 1921.

profit du fonds de l'Initiative. Un très nombreux public avait répondu à leur appel pour voir jouer par une troupe d'amateurs bien connus à Genève une très amusante pièce policière anglaise, *Raffles*, qui a remporté le plus grand succès. Un thé organisé dans l'entracte a ajouté une somme coquette au bénéfice total, qui est évalué aux environs de 1000 francs. Aussi toute notre reconnaissance va-t-elle aux organisateurs et organisatrices de ces différentes manifestations, comme aux acteurs qui ont prêté si aimablement leur concours — même sans être tous des suffragistes convaincus! — Pendant ce temps, et pour appuyer auprès du Grand Conseil l'initiative, une lettre portant les signatures de 17 Sociétés d'intérêt féminin de notre ville avait été adressée à chaque député, faisant entendre ainsi les voix féminines après les voix masculines des signataires. Et la campagne de conférences à la campagne se poursuit avec le concours infatigable de MM. Braschoss et Patte, secondés par Mlle de Morsier et M. Edmond Privat.

SAINT-IMIER. — Ce n'est pas, croyons-nous, présumer trop de l'avenir que d'envisager avec foi le sort du Groupe féministe de notre localité. Si l'état encore précaire de ses finances ne lui permet pas d'appeler fréquemment des conférenciers éminents, son dévoué président s'ingénie cependant à tenir l'intérêt des membres en éveil et organise chaque mois des séances captivantes. Deux fois depuis le mois d'octobre, ses membres se sont réunis pour discuter de problèmes sociaux, pour régler les questions administratives, pour entendre le rapport présidentiel sur l'activité du groupe pendant cette première année d'existence. Ce rapport est un encouragement aux adeptes et un appel aux jeunes. Il redit bien clairement le but assigné: défendre la justice de la cause, se préparer pour l'heure de la lutte. — Deux autres fois, les membres ont été conviés à d'intéressantes causeries. En octobre, le président lui-même, M. Dégallier, professeur à l'Ecole d'horlogerie, nous parla des *organes de la montre*. Si le sujet ne touche pas à la question du féminisme, il est d'un bien vif intérêt pour les habitants d'un centre horloger. Un exposé savant et clair fait connaître aux assistants les différentes parties de la montre, ses rouages, son mécanisme; il les rend plus à même d'apprécier le travail ingénieux et délicat de nos ouvriers. En novembre, M. Ernst, secrétaire ouvrier, est venu de Moutier nous entretenir de la question: « *A travail égal, salaire égal*. » Le conférencier a dit ses opinions, ses rêves. Il nous apprend que chez nous, dans certaines parties de l'industrie horlogère, 16.000 ouvrières sont rétribuées autant que l'homme pour le même travail. Aux syndicats horlogers l'honneur d'avoir, les premiers, rendu justice au travail féminin! Mais que d'efforts à faire encore pour généraliser cette mesure équitable et en faire bénéficier toutes les ouvrières dans tous les domaines. M. Ernst rêve d'une société idéale où la femme mariée n'irait plus passer sa vie à l'atelier, mais resterait au foyer. Grâce à une organisation nouvelle qui attribuerait à l'homme marié un sur-salaire pour l'entretien de sa famille, la femme recevrait la rémunération de son travail de ménagère. Elle garderait ainsi une situation indépendante qui l'encouragerait à se vouer à sa plus belle tâche: l'éducation des enfants. Cette théorie nouvelle donne lieu à une discussion animée. L. B.

Enfin, le 19 janvier, nous avons eu la bonne fortune de recevoir la visite de Mlle Gourd, la fondatrice de notre Groupe. Bien que la séance ait eu lieu un mercredi après-midi, une trentaine de membres étaient présents et se retrempeaient à nouveau à l'enthousiasme débordant de notre éminente « marraine ». Mlle Gourd commença par nous faire quelques menus reproches au sujet du faconisme de nos correspondances au Comité Central et au *Mouvement Féministe*. Nous nous empressons de nous corriger de ce défaut, tout en craignant que, cette fois-ci, on nous fasse grief de trop de prolixité! Puis Mlle Gourd donna un rapide aperçu de la situation du mouvement suffragiste en Suisse. Mlle Gourd est certaine que, quand toutes les femmes voudront le droit de vote, elles l'auront. Travaillons à persuader nos compagnes. L'indifférence des femmes est, plus que l'hostilité des hommes, un obstacle à l'avènement du suffrage féminin en Suisse. — Enfin, des détails amusants et pleins d'intérêt sur le cours de vacances d'Aeschi ont donné à plus d'une d'entre nous le désir de participer à l'avenir à l'une ou l'autre de ces rencontres amicales. Puis les discussions s'engagent. On parle d'instituer des cours d'instruction civique, une bibliothèque de brochures traitant de la question du suffrage féminin, des séances de discussion pour obliger à parler les dames trop timides, etc. Avec deux membres de Villeret, trois membres de l'ancien Groupe suffragiste de Sonvillier assistent à la séance et demandent à se rattacher au Groupe de Saint-Imier. Nous les accueillons avec plaisir, espérant que la collaboration de ces nouveaux membres contribuera au développement du groupe. Autour d'une tasse de thé, l'après-midi s'achève. Les conversations allèrent leur train, mais l'heure du départ de notre présidente arrive. Il faut se séparer, mais non sans s'être donné de cordiales poignées de main et sans emporter des heures passées avec Mlle Gourd, un regain d'enthousiasme et de vitalité qui vaudra sans doute à notre groupe une activité plus grande et des fruits nouveaux. L. M.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Avec janvier a repris dans notre Société l'activité intense qui est le propre des organisations vivantes, et en voie de développement. Activité non seulement dans la vie intérieure et administrative de l'Union (remaniement de la bibliothèque, par exemple), mais aussi dans le domaine extérieur des démarches et des conférences. La série de causeries: *Quelle carrière*

PUBLICATIONS FEMINISTES ET D'INTERÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

- D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.
- M^{me} SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le rôle moral du suffrage féminin*. 1 brochure : 30 centimes.
- A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.
- D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.
- Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.
- L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.
- Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.
- Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 broch. : 30 centimes.
- Id. *Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure : 60 centimes.
- L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 broch. : 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol. : 1 fr. 80.
- Maude ROYDEN : *Sermon prêché à Saint-Pierre de Genève (en anglais), avec portrait*. 75 centimes.
- Pourquoi nous demandons le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.
- Un message suffragiste du Président Wilson*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.
- Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918*. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct.; le cent : 80 ct.
- La Femme et la Constitution genevoise*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.
- Carte postale avec pensées suffragistes*. La douz. : 25 centimes.
- Calendrier suffragiste pour 1921* : 50 centimes.
- Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.
- H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.
- F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments neufs, s, v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.
- Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*. 1 br. : fr. 1.60.
- A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.
- A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.
- E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.
- M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.
- Clichés pour projections lumineuses* : Série A : Le travail de guerre des femmes anglaises (25 clichés); série B : Portraits de suffragistes anglais (5 clichés). Location des deux séries : 10 fr. Série C : Le Congrès de Genève (20 clichés), Location de cette série : 5 fr.